

BERNARD IBAL

Président de l'IRES

Conclusion

Merci d'abord à tous les intervenants de la tribune et dans la salle. Ce fut une grande journée.

3 tables rondes de haute tenue ont pu montré que si l'IRES n'existait pas, il faudrait l'inventer en 2003 comme l'a dit Michèle Lécluse. Pourquoi ?

1. On peut dire que l'IRES anime une école pluraliste des sciences économiques et sociales.

- D'abord l'IRES est né comme l'ont dit Aude Terray et la première table-ronde, d'un besoin de pluralisme. L'INSEE lui-même vers 1980 estimait qu'il n'était pas bon de garder le monopole de l'information économique et sociale.

- Ensuite l'IRES s'est développé depuis vingt ans dans le respect du pluralisme interne, du pluralisme syndical, dans et par le respect de l'autre, dans et par le respect des minorités, bref dans le sens moderne de la démocratie. Le pacte fondateur a été respecté, l'IRES *intra-muros* a joué le jeu avec Jacques Freyssinet, l'IRES – Agence d'objectifs a su produire de la recherche plurielle.

- Enfin, l'IRES continuera à s'épanouir en montrant qu'une part de l'objectivité scientifique réside dans la pluralité des modes d'approche. En effet aucune méthode scientifique ne peut se prévaloir seule de l'objectivité universelle, même dans les sciences dures et encore moins dans les sciences humaines. Pourquoi ? D'une part à cause de la complexité d'une multitude de paramètres aléatoires et interactifs. D'autre part parce qu'une logique, on le sait depuis Kurt Gödel (1906-1978), ne peut s'auto-justifier, elle dépend toujours d'hypothèses préalables et indémontrables. Dès lors être

scientifiquement objectif, c'est tenir compte d'une pluralité de méthodes et d'hypothèses (dixit Jacques Freyssinet), *a contrario* du scientisme et de la pensée unique, dixit Mme. Fouquet. Le but de l'IRES n'est pas d'aboutir, pour chaque recherche, à une solution consensuelle unique, minimale et molle, mais, peut-être de plus en plus, à proposer une pluralité de solutions qui éclairent le débat. Car la demande des divers syndicats est de recourir à l'IRES pour agir en connaissance de cause donc plus librement, mais non pour se soumettre à une contrainte économiste univoque et donc aliénante.

C'est ainsi qu'à juste titre Christian Dufour met au centre de son souci scientifique l'éclairage des choix (j'insiste sur le mot choix) du monde salarial. Cela ne peut que favoriser l'indépendance et l'esprit critique de chaque chercheur.

2. L'IRES ne s'interdit cependant pas des solutions scientifiques consensuelles quand il s'agit d'un consensus fort. C'est ainsi que Florence Lefresne a rappelé comment telle ou telle étude de l'IRES a mis en évidence qu'il n'y a pas de lien significatif entre la flexibilité de l'emploi et des salaires et la résorption du chômage. C'est ainsi encore que Jacky Fayolle montre comment l'IRES doit se départir de ce cliché économique selon lequel le salariat serait la seule variable d'ajustement possible de l'économie, et des entreprises.

3. L'IRES cultive une quête de l'universel certes (démarche scientifique oblige), mais sans uniformisation. C'est ce qui fait, entre autres, le succès de *La Chronique Internationale* – Adelheid Hege expliquait que des droits syndicaux quasi-identiques d'un pays à l'autre n'entraînaient pas toujours des logiques d'action identiques, pas plus que des droits syndicaux différents n'entraînaient systématiquement des logiques d'actions différentes entre tel et tel autre pays.

4. Comme le disait si brillamment Jacky Fayolle, l'IRES est, et doit être, l'école de la méthode sociologique en économie. La science économique traditionnelle a trop souvent négligé la consultation directe des acteurs économiques et sociaux. C'est ainsi que Christian Dufour a raison de vouloir mettre les salariés au centre des analyses.

Voilà quatre options scientifiques fortes de l'IRES : l'objectivité en partie par le pluralisme des approches, des consensus forts contre les idées reçues, une quête de l'universalité mais sans uniformisation et la méthode sociologique en économie.

Mais ne faisons pas de triomphalisme, l'IRES est perfectible.

Et puisqu'on a parlé de représentativité ou d'audience, et pour rester neutre, je dirais : ne nous jalousons pas trop entre syndicats, parce que, à nous tous,

nous n'avons que 10 % des salariés adhérents et 33 % des électeurs du corps électoral des prud'homales et parce que le premier « syndicat », si j'ose dire, est hélas celui des abstentionnistes. Mais quel est le nombre d'adhérents des partis politiques ? Certaines élections politiques n'attirent guère les foules. Et qu'ont fait les pouvoirs publics pour médiatiser les campagnes prud'homales tous les cinq ans ?

Pour conclure :

1. Nous devons toujours nous efforcer, dans les publications de l'IRES *intra muros* à plus de lisibilité si l'on veut être une boîte à outils pour syndicalistes de terrain, comme le souhaite Jean-Pierre Bompard.
2. Nous devons mieux faire connaître nos travaux et publications (y compris ceux de l'Agence d'objectifs) et je remercie encore les 300 personnes venues aujourd'hui nous rencontrer et particulièrement les journaux *Alternatives Economiques* et *Les Echos* dont les rédacteurs en chef ont animé nos débats en grands professionnels.
3. Nous devons développer nos ramifications dans les réseaux universitaires et internationaux, mais en veillant jalousement à notre autonomie et à nos originalités, originalités dont la principale est que l'IRES est à la fois scientifique et syndical.

Avec ces trois souhaits, il est temps encore, c'est l'avant dernier jour, de souhaiter à vous tous, ainsi qu'au Conseil Economique et Social et à son président, Mr. Dermagne qui nous a si bien reçus, une bonne année 2003.